

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 28 FÉVRIER 2024 À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Étaient présents :

Monsieur Martin Dulac	Président et Délégué de la Ville de McMasterville
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Ville de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Madame Brigitte Collin	Déléguée substitut de la Ville de Varennes
Monsieur Gilles Lamoureux	Délégué substitut de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Martin Dulac.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de police
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe
Madame Caroline Loiseau	Assistante-directeur
Monsieur François Boisclair	Assistant-directeur

Étaient absents :

Madame Maud Allaire	Vice-Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Madame Chantal Lemieux	Directrice secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 janvier 2024;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 17 janvier 2024;
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Ratification d'embauches
 - 5.2 Départ à la retraite – Capitaine à la gendarmerie
 - 5.3 Départ à la retraite – Agent à la circulation
 - 5.4 Préposée aux achats et au quartier-maître – Confirmation de statut
 - 5.5 Délégation de pouvoir à la Directrice des ressources humaines d'accorder une promotion à un poste de cadre policier
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Soumission 2024-001 – Fourniture de différents articles vestimentaires pour les policiers-policières – Années 2024, 2025 et 2026
 - 6.2 Soumission 2024-002 pour l'achat de vestes balistiques pour policiers-policières – Années 2024, 2025 et 2026
 - 6.3 Reçu-quittance et transaction – Autorisation de signature
 - 6.4 Transaction et quittance – Autorisation de signature
 - 6.5 Disposition de véhicules de patrouille et d'enquête
 - 6.6 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projets de règlements – Adoption;
 - 7.1 Règlement 51 – Règlement de Régie interne – Adoption
 - 7.2 Règlement 52 augmentant le fonds de roulement de 4 600 000\$ à 5 600 000\$ et affectant à cette fin une somme de 1 000 000\$ provenant des activités de fonctionnement – Avis de motion et dépôt de projet
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondance
 - a) Radars photo sur le territoire de la RIPRSL
 - b) Appui pour le déploiement des caméras portatives
 - 8.2 Le Solidaire – Bulletin d'information aux aînés
 - 8.3 Tableau des mouvements de personnel
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :32 heures. La Directrice secrétaire-trésorière étant absente, le Président désigne la Greffière-adjointe afin de dresser un procès-verbal de la présente assemblée du Conseil d'Administration.

POINT 2 RÉSOLUTION Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

CA-24-2674

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2675

POINT 3

RÉSOLUTION

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 janvier 2024

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 janvier 2024;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 janvier 2024 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2676

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 17 janvier 2024

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 17 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 17 janvier 2024;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 17 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5
RESSOURCES HUMAINES – RÉOLUTIONS

CA-24-2677

POINT 5.1
RÉSOLUTION
Ratification d'embauches

ATTENDU la résolution CA-22-2376 adoptée le 23 février 2022 déléguant le pouvoir d'embauche d'employés syndiqués;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher du personnel administratif surnuméraire;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher un ou une préposé(e) aux communications surnuméraire;

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste de personnel administratif surnuméraire, a retenu la candidature de :

- Gabrielle Green

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste de préposée aux communications surnuméraire, a retenu la candidature de :

- Ana Sofia Mota-Dias

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Brigitte Collin
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 26 janvier 2024, à titre de personnel administratif surnuméraire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Gabrielle Green

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 7 février 2024, à titre de préposée aux communications surnuméraire de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Ana Sofia Mota-Dias

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2678

POINT 5.2
RÉSOLUTION
Départ à la retraite – Capitaine à la gendarmerie

ATTENDU la décision de Monsieur Daniel Grégoire, après plus de trente-neuf (39) années de service, de prendre sa retraite;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Monsieur Daniel Grégoire au 30 avril 2024;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que Monsieur Daniel Grégoire est capitaine pour la division gendarmerie au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Daniel Grégoire et de la rendre effective au 30 avril 2024;

DE REMERCIER chaleureusement Monsieur Daniel Grégoire pour l'ensemble de son travail au sein de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2679

POINT 5.3
RÉSOLUTION
Départ à la retraite – Agent à la circulation

ATTENDU la décision de Monsieur Daniel Perron de prendre sa retraite;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant la fin d'emploi de Monsieur Daniel Perron au 29 février 2024;

ATTENDU que Monsieur Daniel Perron est agent à la circulation pour la division gendarmerie au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Daniel Perron et de la rendre effective au 29 février 2024;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2680

POINT 5.4
RÉSOLUTION
Préposée aux achats et au quartier-maître – Confirmation de statut

ATTENDU les dispositions de l'article 5.08.2 de la convention collective des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la personne suivante a complété sa période d’essai de six (6) mois comme préposée aux achats et au quartier-maître :

➤ Madame Patricia Lemay;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources Humaines;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la nomination de Madame Patricia Lemay au poste de préposée aux achats et au quartier-maître de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et ce, rétroactivement au 28 juin 2023;

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

CA-24-2681

POINT 5.5
RÉSOLUTION

Délégation de pouvoir à la Directrice des ressources humaines d’accorder une promotion à un poste de cadre policier

ATTENDU le départ à la retraite d’un capitaine à la gendarmerie à compter du 1^{er} mai 2024;

ATTENDU l’absence récente d’un capitaine aux enquêtes et la décision du Directeur de réaffecter rapidement un des capitaines de la gendarmerie à la Division des enquêtes et soutien;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

ATTENDU les représentations faites, séance tenante, par le Directeur de police;

ATTENDU la nécessité d’obtenir une délégation exceptionnelle afin d’être en mesure d’accorder une promotion à un syndiqué dans un poste de cadre policier dès le 10 mars 2024, soit avant le prochain Conseil d’Administration;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

D’ACCORDER un pouvoir à la Directrice des ressources humaines, d’accorder une promotion à un syndiqué dans un poste de cadre policier à compter du 10 mars 2024;

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

POINT 6

ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-24-2682

POINT 6.1

RÉSOLUTION

Soumission 2024-001 – Fourniture de différents articles vestimentaires pour les policiers-policières – Années 2024, 2025 et 2026

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent doit, afin de respecter l'article 30 de la convention collective intervenue avec la Fraternité, disposer d'articles vestimentaires notamment de chemises manches courtes et longues de même que des pantalons et des chandails, pour répondre aux besoins des policiers et policières pour les années 2024, 2025 et 2026;

ATTENDU que l'appel d'offres a été affiché dans trois (3) journaux couvrant le territoire des dix-sept (17) municipalités, soit :

- La Relève;
- L'Œil Régional;
- Le Journal de Chambly;

ATTENDU que cet appel d'offres a aussi été publié sur le site Internet SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres);

ATTENDU que la période pour le dépôt des soumissions était du 1^{er} février au 19 février 2024;

ATTENDU que la Régie a reçu trois (3) soumissions;

ATTENDU qu'une seule soumission était conforme pour chacun des groupes d'items demandés;

ATTENDU le tableau préparé par Madame Nancy Prévost, Acheteur, dressant la comparaison des prix soumis pour chacun des groupes d'items distinctivement;

ATTENDU le rapport de Madame Prévost faisant état que l'entreprise « Uniform Works » respecte les caractéristiques demandées au devis pour les items du groupe 1 pour un montant de 317 145,00 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU le rapport de Madame Prévost faisant état que l'entreprise « Martin et Lévesque » est la seule proposition pour les items du groupe 2 pour un montant de 13 037,50 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que ces dépenses sont conformes au cadre budgétaire établi pour 2024 plus particulièrement au poste financier numéro 02-210-94-651;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « *Uniform Works* » le contrat pour l'achat de différents articles vestimentaires du groupe d'items 1 (pour les années

2024, 2025 et 2026) pour un prix de 317 145,00 \$ plus les taxes applicables;

D'ACCORDER à l'entreprise « *Martin et Lévesque Inc.* » le contrat pour l'achat de différents articles vestimentaires du groupe d'items 2 (pour les années 2024, 2025 et 2026) pour un prix de 13 037,50 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Directrice secrétaire-trésorière à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2683

POINT 6.2
RÉSOLUTION

Soumission 2024-002 pour l'achat de vestes balistiques pour policiers-policières – Années 2024, 2025 et 2026

ATTENDU que la Régie a l'obligation, suivant l'article 30 de la convention collective la liant à ses policiers, de fournir à chaque policier, à tous les cinq (5) ans, une veste pare-balles;

ATTENDU que l'appel d'offres a été affiché dans trois (3) journaux couvrant le territoire des dix-sept (17) municipalités, soit :

- La Relève;
- L'Œil Régional;
- Le Journal de Chambly;

ATTENDU que cet appel d'offres a aussi été publié sur le site Internet SEAO (Système Électronique d'Appel d'Offres);

ATTENDU que la période pour le dépôt des soumissions était du 1^{er} février au 26 février 2024;

ATTENDU que la Régie a reçu deux (2) soumissions;

ATTENDU que ces deux soumissions étaient conformes aux exigences demandées;

ATTENDU le rapport de Madame Nancy Prévost, Acheteur, recommandant de retenir la soumission du plus bas soumissionnaire soit « Uniform Works » pour un prix total de 455 804,21 \$ avant les taxes applicables;

ATTENDU que cette dépense est conforme au cadre budgétaire établi pour 2024 plus particulièrement au poste financier numéro 02-210-94-652;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à l'entreprise « *Uniform Works* » le contrat pour l'achat de vestes de protection balistiques pour une période de trois (3) ans pour un prix de 455 804,21 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Directrice secrétaire-trésorière à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2684

POINT 6.3

RÉSOLUTION

Reçu-quittance et transaction – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT QU'un dossier d'employé est strictement confidentiel et ce, tant en vertu du *Code civil du Québec, de la Charte des droits et libertés de la personne, de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, qui constituent les pièces législatives de référence en la matière, l'employé visé ne sera pas désigné à la présente;

CONSIDÉRANT que la Régie avait mis fin à l'emploi de l'employé visé à la suite d'un processus disciplinaire;

CONSIDÉRANT qu'un reçu-quittance et transaction a été signé par l'employé et le syndicat;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Directrice des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les représentations formulées séance tenante par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER la Directrice secrétaire-trésorière, Madame Chantal Lemieux, à signer ledit reçu-quittance et transaction conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2685

POINT 6.4

RÉSOLUTION

Transaction et quittance – Autorisation de signature

ATTENDU le départ à la retraite de Monsieur Daniel Perron au 1^{er} mars 2024;

ATTENDU que Monsieur Perron, la Fraternité et la Régie ont convenu de s'entendre sur différentes modalités afin de régler plusieurs litiges;

ATTENDU la transaction et quittance soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes de la transaction et quittance entre la Fraternité des policiers et policières Richelieu-Saint-Laurent, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et Monsieur Daniel Perron;

D'AUTORISER le Directeur de police, Monsieur Marco Carrier, à signer ladite transaction et quittance conformément au texte soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2686

POINT 6.5
RÉSOLUTION
Disposition de véhicules de patrouille et d'enquête

ATTENDU que la Régie souhaite se départir de cinq (5) véhicules automobiles qui sont inutilisés puisqu'il serait trop onéreux de les faire réparer, compte tenu notamment de leur kilométrage élevé et de leur âge;

ATTENDU que ces véhicules se décrivent comme suit :

Patrouille					
UNITÉ	MARQUE	MODÈLE	ANNÉE	SÉRIE	KM
19-07	FORD	TAURUS	2019	1FAHP2MKXKG106333	291 300 KM
18-12	FORD	TAURUS	2018	1FAHP2MK5JG107680	305 900 KM
17-21	FORD	TAURUS	2017	1FAHP2MK7HG105066	228 500 KM
19-45	FORD	TAURUS	2019	1FAHP2MK5KG116896	283 600 KM
18-52	FORD	TAURUS	2018	1FAHP2MK9JG107682	230 000 KM

ATTENDU que la Régie a récupéré tous les équipements pouvant être utilisés pour d'autres véhicules de sa flotte;

ATTENDU que la Régie souhaite se départir des véhicules de patrouille et d'enquête à l'encan tenu par le Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ) situé à Montréal;

ATTENDU que la Régie a déjà adhéré à cet organisme qui lui donne accès à du personnel qualifié dans la gestion et la disposition de véhicules;

ATTENDU le rapport de Monsieur Justin Tétrault, Préposé au parc automobile et aux achats, recommandant de faire la disposition des cinq (5) véhicules portant les numéros 19-07, 18-12, 17-21, 19-45 et 18-52 via le prochain encan qui aura lieu en avril 2024;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

QUE la Régie puisse se départir des cinq (5) véhicules suivants faisant partie de sa flotte:

Patrouille					
UNITÉ	MARQUE	MODÈLE	ANNÉE	SÉRIE	KM
19-07	FORD	TAURUS	2019	1FAHP2MKXKG106333	291 300 KM
18-12	FORD	TAURUS	2018	1FAHP2MK5JG107680	305 900 KM
17-21	FORD	TAURUS	2017	1FAHP2MK7HG105066	228 500 KM
19-45	FORD	TAURUS	2019	1FAHP2MK5KG116896	283 600 KM
18-52	FORD	TAURUS	2018	1FAHP2MK9JG107682	230 000 KM

D'AUTORISER la mise au rancart de ces véhicules au niveau des inscriptions auprès de la SAAQ;

D'AUTORISER la disposition des cinq (5) véhicules portant les numéros 19-07, 18-12, 17-21, 19-45 et 18-52 par l'entremise du Service de la gestion et de la disposition des biens (SGDB) du Centre de Services Partagés du Québec (CSPQ);

D'AUTORISER la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Directrice secrétaire-trésorière, à compléter et signer tout document requis pour donner effet à la disposition de ces biens;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2687

POINT 6.6
RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.6 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 486 392,05 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Directrice secrétaire-trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7
AVIS DE MOTION – PROJETS DE RÈGLEMENTS – ADOPTION

CA-24-2688

**POINT 7.1
RÉSOLUTION**

Règlement 51 – Règlement de régie interne – Adoption

ATTENDU le projet de règlement numéro 51 – Règlement de régie interne;

ATTENDU qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du Conseil d'Administration au plus tard quarante-huit (48) heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 21 novembre 2023;

ATTENDU qu'un projet du règlement a été déposé à l'assemblée régulière du Conseil d'Administration de la Régie tenue le 21 novembre 2023;

ATTENDU que sont connus par les membres du Conseil d'Administration l'objet du règlement, sa portée et ses implications financières;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le règlement numéro 51 – Règlement de régie interne;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-24-2689

**POINT 7.2
RÉSOLUTION**

Règlement 52 augmentant le fonds de roulement de 4 600 000\$ à 5 600 000\$ et affectant à cette fin une somme de 1 000 000\$ provenant des activités de fonctionnement – Avis de motion et dépôt de projet

Je, Monsieur Yves Lessard, donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée du Conseil d'Administration de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent sera présenté, pour adoption, un règlement intitulé « *Règlement 52 augmentant le fonds de roulement de 4 600 000 \$ à 5 600 000 \$ et affectant à cette fin une somme de 1 000 000 \$ provenant des activités de fonctionnement* ».

Une copie du projet de règlement étant dès à présent remise à tous les membres du Conseil d'Administration, dispense de lecture est également demandée lors de l'adoption de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**POINT 8
DÉPÔT DE DOCUMENTS**

POINT 8.1
CORRESPONDANCE

I. Soumise au Comité Exécutif du 14 février 2024 :

Aucune

II. Soumise au Conseil d'Administration du 28 février 2024 :

- a) 29 janvier 2024 Ministère des Transports et de la Mobilité durable
 ▶ *Monsieur Marco Carrier,*
 Directeur
 Régie intermunicipale de police
 Richelieu-Saint-Laurent
 Re : Radars photo dans les
 municipalités
- b) 29 janvier 2024 Association des directeurs de Police du Québec
 ▶ *Monsieur Marco Carrier,*
 Directeur
 Régie intermunicipale de police
 Richelieu-Saint-Laurent
 Re : Appui pour le déploiement
 des caméras portatives

CA-24-2690

POINT 8.1 b)
RÉSOLUTION
Appui pour le déploiement des caméras portatives

ATTENDU les démarches effectuées par l'Association des directeurs de police du Québec (« ADPQ ») auprès du gouvernement afin de faire avancer le dossier du déploiement des caméras portatives au sein des forces de l'ordre;

ATTENDU que l'ADPQ a vigoureusement plaidé en faveur d'une décision ferme de la part du gouvernement concernant ce déploiement;

ATTENDU que l'ADPQ, n'ayant reçu aucune réponse officielle à ce jour, a également présenté une analyse sur les risques liés à une telle absence de déploiement des caméras portatives;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil APPUIE l'Association des directeurs de police du Québec dans ses démarches auprès du gouvernement afin d'aller de l'avant avec le déploiement des caméras portatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 8.2
LE SOLIDAIRE – BULLETIN D'INFORMATION AUX AÎNÉS

Une première édition du bulletin d'information « Le Solidaire » est partagée aux Élus. Ce bulletin est spécifiquement consacré à la réalité et aux enjeux des aînés. Ce nouveau service permettra de tenir informées et avisées les personnes âgées des 17 municipalités couvertes par la Régie.

POINT 8.3
TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 9
VARIA

Aucun sujet additionnel n'est traité.

POINT 10
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA-24-2691
POINT 11
RÉSOLUTION
Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

MARIE-CLAUDE VEILLEUX
Greffière-adjointe

MARTIN DULAC
Président